

# ***COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL***

***DU 16 JUIN 2011***

Présents : ABRANOWITCH S. – BLONDRON A. - BOURDUT C. – BOURICAT G. – CASTELLANI E. - CHABRIDON R. – CHABROL J-E. – COUTURIER D. – GIGAND E. – GODET V. - LAURENT S. – PENAUD J-P. – PICARELLI V. - PORTIER Ph. – RENAUDET L. - VENUAT J. -

Absents ayant donné procuration : KWASNIEWSKI C. – ORTEGA S.

.....

Le conseil municipal, réuni en assemblée ordinaire, a examiné les affaires suivantes :

## **Réalisation d'un emprunt pour le service assainissement :**

Le conseil municipal a retenu l'offre d'emprunt du Crédit Agricole pour financer une partie des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration. Le montant emprunté s'élève à 700 000 € et sera remboursé sur 20 ans à taux fixe.

## **Maîtrise d'œuvre pour la troisième phase de l'aménagement du bourg :**

Après consultation, réunion de la commission d'appel d'offres et analyse des offres, le choix du maître d'œuvre qui sera chargé de la 3<sup>ème</sup> phase des travaux de l'aménagement du bourg (rue de l'Eglise, la Place de l'Eglise et la rue de la croix) s'est porté sur M. Olivier TRUTTMANN. Le montant de sa mission s'élève à 18 388,50 € TTC.

## **Mission SPS (Sécurité et Protection de la Santé) pour la deuxième phase de l'aménagement du bourg :**

Dans le cadre de l'aménagement de la place du Monument aux Morts et de la rue de la Crémaillère et après examen des offres, la société SA3E a été retenue pour effectuer la mission de coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé pour un montant de 879,30 € TTC.

## **Eclairage public au lieu-dit Mandrant :**

L'assemblée a accepté à l'unanimité les devis du Syndicat Départemental d'Énergie pour l'extension du réseau basse tension et de l'éclairage public au village de Mandrant. La contribution aux travaux d'un montant de 6 798 € sera payée en 2012.

## **Subventions :**

Le conseil municipal a voté l'attribution d'une subvention de 2 300 € à l'Union Sportive de la Toque au titre de l'année 2011 et une subvention exceptionnelle de 1 000 € au Comité des Œuvres Sociales afin de permettre à

l'association de régler les premières dépenses relatives à l'organisation des stages de musique traditionnelle de septembre et de rembourser un trop perçu à la Caisse d'Allocations familiales imputable à la délégation de service public pour la gestion de l'accueil périscolaire qui a pris fin au 31 août 2010.

### **Révision des loyers :**

Les révisions des loyers des locataires de la Résidence Grand'rue, de la Résidence du Parc et de Melle SCHARTIER ont été votées conformément aux variations de l'indice du coût de la construction.

### **Sortie de l'Accueil périscolaire :**

Le conseil municipal a validé la proposition de M. HODEL Erwin pour une promenade en calèche à Chambérat au prix de 4 € par enfant.

### **Demande de la Société des Carrières du Montluçonnais :**

Les élus ont maintenu leur position prise en conseil municipal du 14 mars 2011 relative à leur volonté de ne pas vendre à la société des Carrières du Montluçonnais une partie du chemin rural reliant le Pont de Bois à Courtioux le long des parcelles ZR 17 et ZR 20 malgré une nouvelle demande insistante par courrier du 27 avril 2011.

### **Jurés d'assises 2011 :**

Un tirage au sort de 6 personnes parmi les électeurs de la commune de plus de 23 ans a été effectué afin de constituer la liste préparatoire au Jury d'Assises 2011.

### **Affaires générales :**

Deux contrats de maintenance ont été approuvés : un pour l'installation WIFI du Point Info Tourisme qui sera conclu avec le prestataire Quick Spot pour un montant de 68 € HT par an et un autre pour la chaudière gaz du bâtiment situé 19 Grand'rue avec l'entreprise VALERO pour 85 € HT par an.

A la demande du conseil régional, l'assemblée a délibéré en faveur du maintien de l'arrêt des trains Clermont-Paris en gare de Lyon.

Puis le maire a donné lecture d'un autre courrier du conseil régional maintenant son refus d'attribuer une subvention pour l'extension du gymnase au titre de la promotion bois.

Le maire a également informé le conseil municipal de l'attribution d'un temps partiel à 80 % à un agent et de la programmation d'une réunion de la commission du personnel pour évoquer l'astreinte des services techniques.

Trois adjoints ont fait un compte rendu des réunions de leurs commissions respectives et la séance s'est terminée par les questions diverses de l'assemblée.